

DIPLÔME PROPOSÉ UNIQUEMENT EN FORMATION CONTINUE

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Élément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant			Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)	Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine calendaire)
			CC	CP	ET				
UE module 1			CC	CP	ET	CP	ET		
FOED9101	Comprendre et mobiliser les recherches en éducation		non	non	100 %	non	Ecrit	Évaluation commune pour les modules 1, 2, 3. Il s'agit d'un écrit de 4 pages permettant au candidat de mobiliser des apports théoriques pour comprendre des situations de travail de son contexte professionnel. Il n'y a pas de seconde session pour cette évaluation. Les écrits non validés doivent être repris lors de la première session à partir d'un retour écrit des évaluateurs	
FOED9302	Temps complémentaire module 1		non	non		non			
UE module 2			CC	CP	ET	CP	ET		
FOED9103	Analyser le travail enseignant : outils et démarche en formation		non	non	100 %	non	Ecrit		
FOED9111	Concevoir et mobiliser des outils adossés à la recherche dans des contextes d'interventions, d'accompagnements.		non	non		non			
FOED9102	Temps complémentaire module 2		non	non		non			
UE module 3			CC	CP	ET	CP	ET		
FOED9105	Faciliter la conduite de travaux collaboratif en contexte de recherches partenariales		non	non	100%	non	Ecrit		
FOED9303	Temps complémentaire module 3		non	non		non			
UE module 4			CC	CP	ET	CP	ET		
FOED9301	Écrit réflexif professionnel (mémoire)		non	non	100 %	non	26	identique session 1	37

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 16-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, **aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.**

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut). Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.